

Sur la route des vacances: prudence et vigilance

Les chiffres du mois:

Dans les Vosges, sur la période 2013-2017, le mois de juin est le plus accidentogène des mois de l'année avec plus de 11 % des accidents corporels.

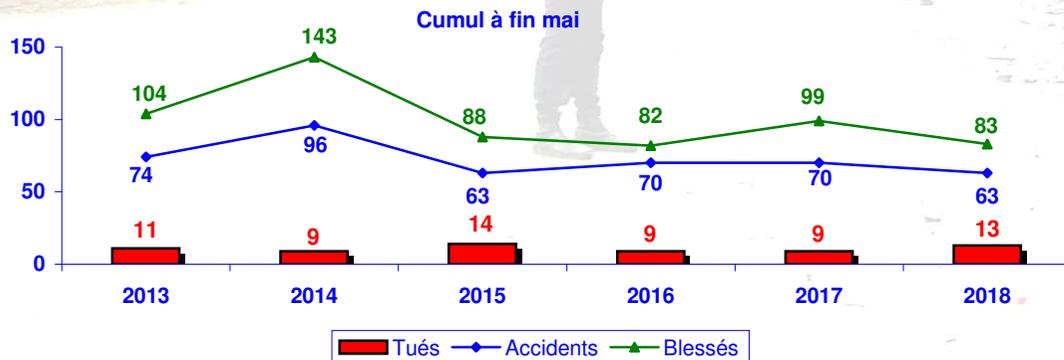
Les conseils de prudence et de vigilance pour circuler en toute sécurité:

- bien préparer votre véhicule (usure et pression des pneus, éclairage, freins, batterie, essuie-glaces, gilet, triangle, éthylotest,...),
- charger le véhicule raisonnablement (attention à la surcharge et à l'arrimage des bagages et vélos...),
- étudier votre itinéraire et renseigner vous sur la météo et les conditions de circulation (bison futé),
- faire une nuit complète de sommeil avant le départ s'impose (une durée de sommeil inférieure à 5 heures multiplie par 3 le risque d'accident),
- éviter de faire des repas copieux (favorisent l'assoupissement et la baisse de vigilance), ne buvez pas d'alcool, ne consommez jamais de produits stupéfiants ni de médicaments incompatibles avec la conduite,
- veiller à ce que tous les passagers soient attachés à l'avant comme à l'arrière,
- faire une pause toutes les deux heures, boire régulièrement, et se rafraîchir (brumisateur...). Evitez de conduire plus de 6 à 8 heures par 24 heures. Dès les premiers signes de somnolence (bâillements, paupières lourdes), arrêtez-vous pour dormir au moins 20 minutes. L'endormissement au volant est à l'origine d'un accident mortel sur trois sur autoroute,
- n'oubliez pas d'emporter vos lunettes de soleil qui vous seront très utiles par temps lumineux, pour vous protéger de l'éblouissement,
- celui qui conduit ne téléphone pas et ne manipule pas d'écran tactile,
- prévoir des jeux pour les enfants,
- adapter la vitesse aux circonstances et respecter les limitations.

Effets positifs de réduire sa vitesse

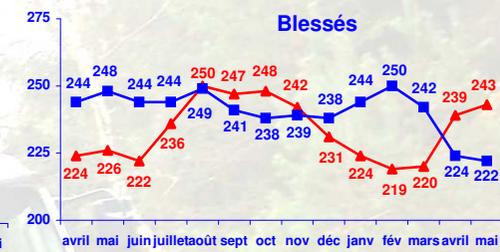
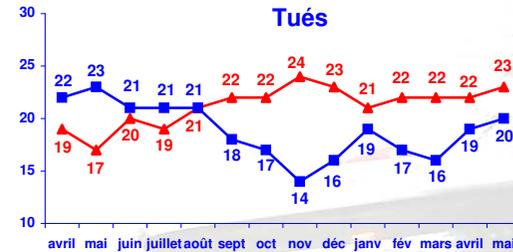
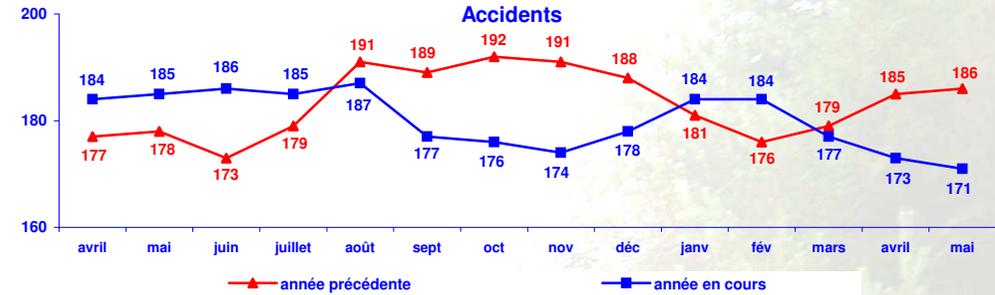


Comparaison des cinq premiers mois sur les 6 dernières années

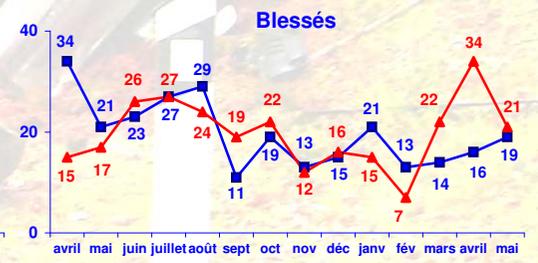
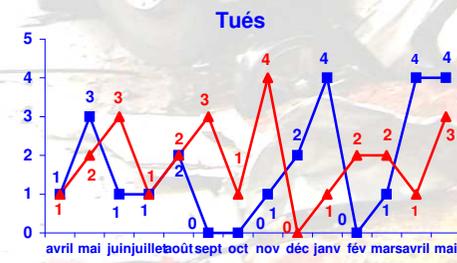
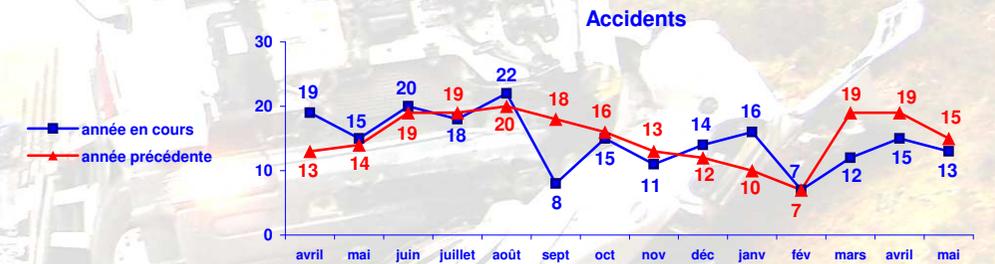


Vous pouvez accéder à la carte d'accidentalité du département des Vosges à l'adresse:
http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/340/accidents_corporels_v2018.map

Cumul des 12 derniers mois



Le bilan provisoire de mai 2018 dans les Vosges fait apparaître par rapport aux chiffres de mai 2017 une diminution du nombre des accidents (-2) et du nombre des blessés (-2) et une augmentation du nombre de tués (+1).



Pour tous renseignements concernant ce document, contacter la Direction Départementale des Territoires - Observatoire Départemental de Sécurité Routière - 22 à 26 avenue Dutac - 88026 Epinal cedex
Tel: 03 29 69 12 81 - Fax: 03 29 69 12 79 - Email: ddt-odsrv@vosges.gouv.fr